Grève des enseignants contractuels de la Nouvelle académie des Beaux-Arts (NABA) de l'école Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris (ENSBA)

Paris, le 6 juin 2025

Les agents contractuels enseignants de la Nouvelle Académie des Beaux-Arts (NABA) sont placés dans une situation administrative et économique inacceptable. Recrutés soit par « lettre d'engagement » pour une durée déterminée soit par « contrat d'engagement » à durée indéterminée, ils sont rémunérés à l'heure sans bénéficier des éléments de rémunération complémentaires tels que l'Indemnité de Résidence (IR), le Supplément Familial de Traitement (SFT) et le remboursement transport domicile-travail. Contrairement à leurs collègues ils n'ont droit à aucun avancement lié à leur ancienneté.

Après quatre réunions entre le LENA CGT-Culture et la direction de l'École en vue de traiter la situation de ces personnels, aucune solution satisfaisante n'a été proposée par la direction. Pire, celle-ci propose de poursuivre ses bricolages en requalifiant rétroactivement en contrat les lettres d'engagement sur les quatre dernières années, tout en maintenant la rémunération sur la base d'un taux horaire. Cela permettrait de payer retro activement les droits à congés acquis sur les quatre dernières années : de quoi mettre du beurre dans les épinards mais pas trop quand même ! La direction estime par ailleurs que les contractuels enseignants de la NABA n'ont pas vocation à bénéficier de la grille indiciaire appliquée aux autres enseignants de l'ENSBA. Avec un même employeur public et un métier équivalent, ce sont donc des enseignants de seconde zone. Ultime provocation, la direction envisage d'organiser, dans la programmation de la NABA, une offre pédagogique ponctuelle pour faciliter le recours à l'emploi précaire.

Renchérir la masse salariale rendrait la NABA « non rentable » d'après l'administration.

Elle ne souhaite donc pas verser un salaire décent à ses personnels !

Face aux réponses indignes de l'administration, les enseignants de la NABA, soutenus par la CGT-Culture, ont décidé de se mettre en grève à compter du lundi 9 juin pour obtenir satisfaction sur les revendications suivantes :

- Cédéisation des agents actuellement recrutés sur lettre d'engagement à durée déterminée
- Rémunération de l'ensemble des enseignants contractuels de la NABA sur grilles indiciaires conformément à la note ministérielle du 1er décembre 2022 relative à la gestion et la rémunération des agents contractuels occasionnels du ministère de la Culture
- Application de la grille indiciaire des enseignants de l'ENSBA aux enseignants de la NABA
- Mise en place d'un calendrier de négociation des règles de recrutement et de gestion des agents NABA en présence d'une représentation de la tutelle (Secrétariat Général et Direction générale à la création artistique du ministère de la Culture)

Signez la pétition en ligne : https://chng.it/nbn8ZBfrtZ